



FINISTÈRE



Phare de la Vierge dans le raz de Sein
© Laurent Mignaux / Terra

Avec un linéaire côtier de 2 242 kilomètres, le Finistère est le plus maritime de tous les départements métropolitains. Il compte cinq îles du Ponant (Batz, Ouessant, Molène, Sein, archipel des Glénan). 767 kilomètres sont ouverts au titre du sentier du littoral. *Source : MTECT sentier du littoral 2019*

Le secteur maritime y représente 42 600 emplois environ, soit 20 % du secteur en France métropolitaine, hors tourisme. 66 % de ces emplois sont localisés dans le pays de Brest, premier bassin maritime de la région. Le pays de Cornouaille occupe la troisième place et le pays de Morlaix la

cinquième position. Par ailleurs, 42 % des emplois maritimes finistériens se situent dans le secteur public non examiné dans cet ouvrage (la présence de la Marine nationale explique ce chiffre).

Source : L'économie maritime de la région de Brest, ADEUPa octobre 2021

Le pays de Cornouaille a créé 426 emplois maritimes en trois ans (2016-2019, hors tourisme littoral), celui de Morlaix 137, alors que celui de Brest en perdait 383.

Source : Audélor, Le pays de Lorient-Quimperlé : 2e pays maritime breton, novembre 2021

Le département compte sept anciens « quartiers* » des affaires maritimes : Morlaix, Brest, Douarnenez, Camaret, Audierne, Le Guilvinec et Concarneau.

Les ports

En totalité le département compte 86 points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché. Huit criées y sont implantées : Roscoff, Brest, Douarnenez, Audierne, Saint-Guérolé, Le Guilvinec, Loctudy et Concarneau.

Quatre ports de commerce y sont établis : Roscoff, Brest, Douarnenez et Quimper.

28 535 places pour les bateaux de plaisance sont déclarées entre ports et zones de mouillages : 20 974 places sous périmètre portuaire, 7 561 mouillages

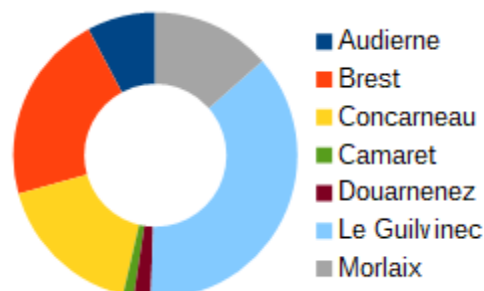
hors port, dont 6 722 mouillages groupés dans 85 zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) et 839 mouillages individuels.

Plusieurs ports à sec sont présents : plus de 600 places sont disponibles dans le port à sec de Concarneau intégrant Port-La-Forêt, Bénodet et Loctudy où l'entreprise a étendu son activité.

Parmi les ports de plaisance structurants à souligner : Roscoff Blocon, Morlaix, Brest (port du Moulin blanc et port du château), L'aber Wrac'h, Morgat, Camaret, Douarnenez, Audierne, Loctudy, Sainte-Marine, Bénodet, Port-la-Forêt et Concarneau. *Source : DDTM/DML 29*

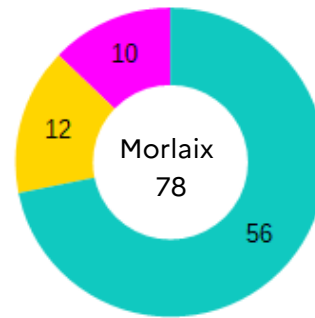
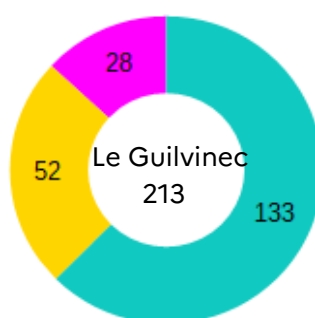
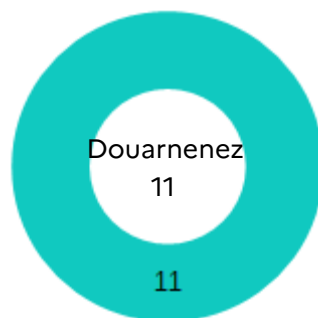
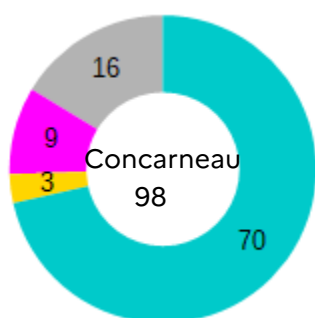
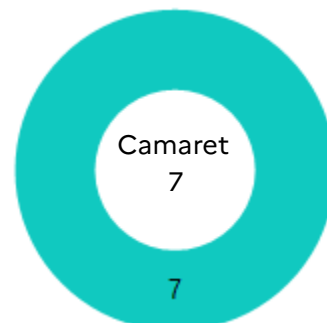
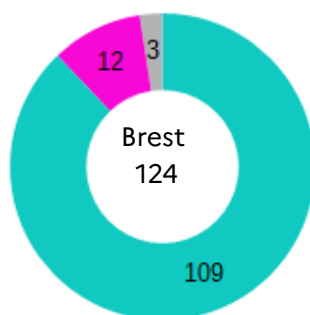
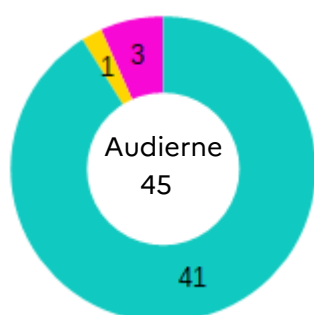
La pêche professionnelle maritime

576 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département



Navires par genre

- Grande pêche*
- Pêche côtière*
- Petite pêche*
- Pêche au large*



- 3 navires neufs mis en service en 2021⁽²⁾
- 74 % des navires sont armés* en petite pêche*

Métiers principalement représentés parmi les navires actifs dans le département : 22 % de chalutier* exclusifs, 16 % de fileyeurs*, 13 % pratiquant les métiers de l'hameçon, 11 % de fileyeurs/caseyeurs*, 11 % de métiers de dragueurs.

Source : Ifremer, système d'informations halieutiques - activité des navires de pêche (2020)

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

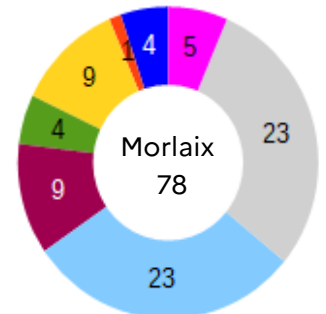
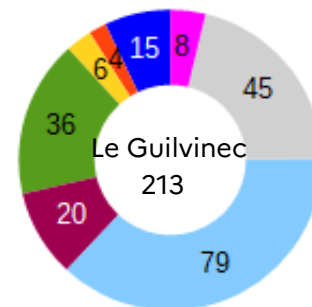
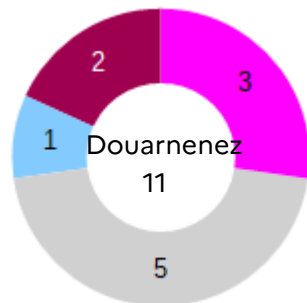
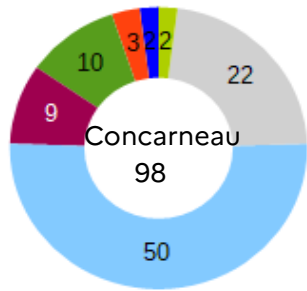
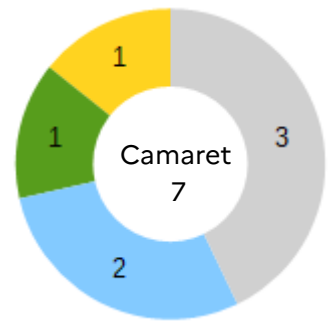
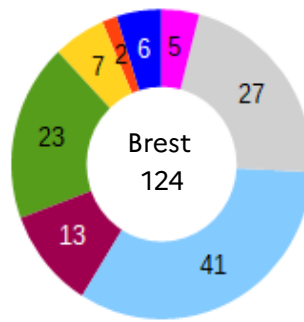
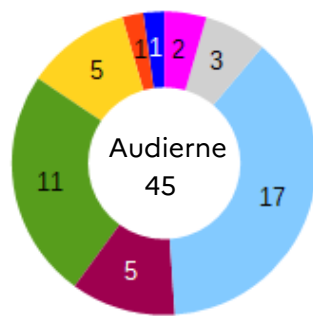
(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires.

Source : DGAMPA/SDNUM



Navires par âge

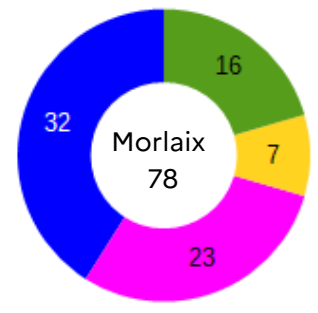
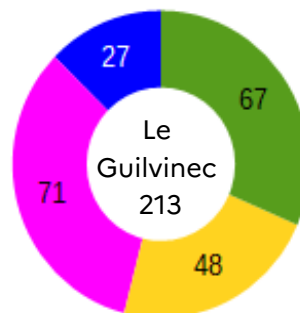
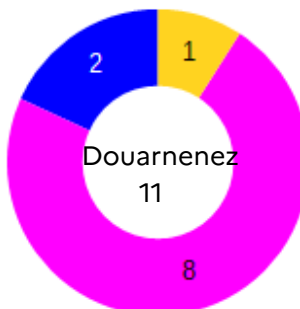
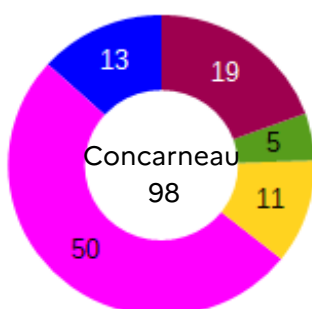
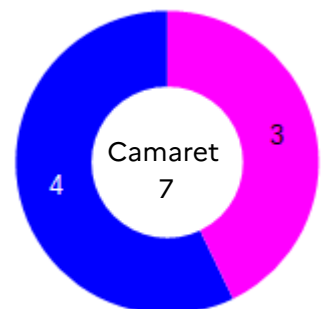
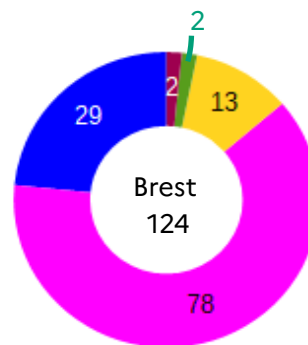
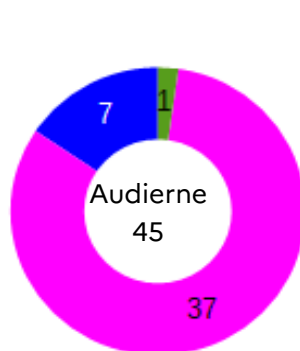
- 5 ans
- 5 à 9 ans
- 10 à 14 ans
- 15 à 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- + 50 ans



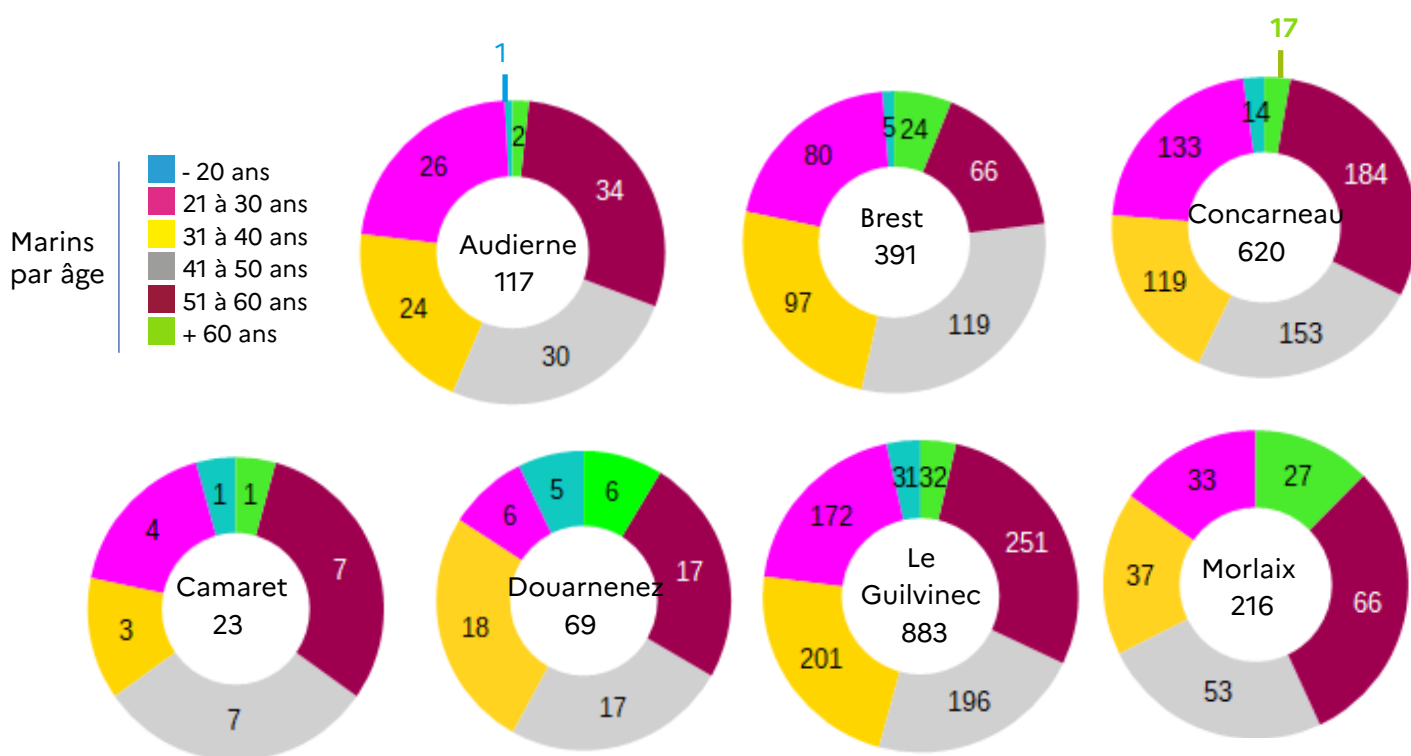
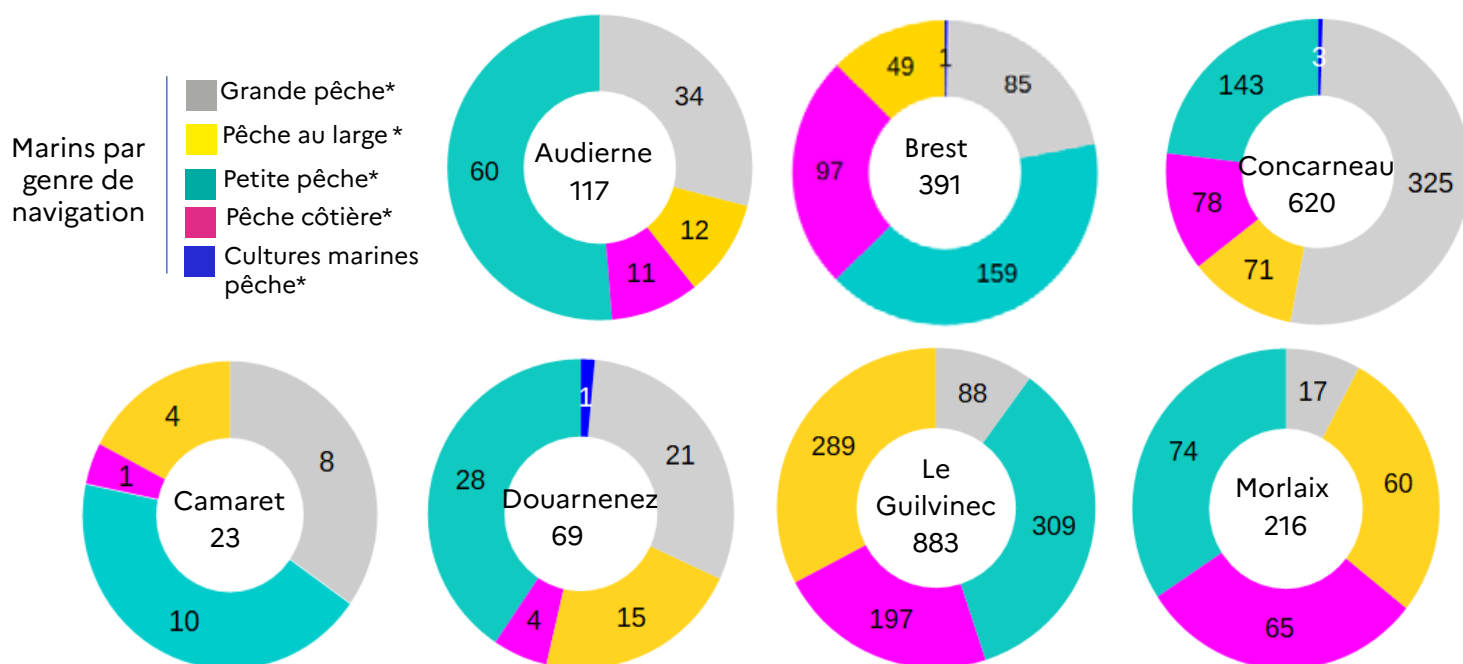
▪ L'âge moyen des navires est de 30 ans

Navires par longueur

- inférieure à 8 m
- inférieure à 12 m
- inférieure à 16 m
- inférieure à 25 m
- supérieure à 25 m



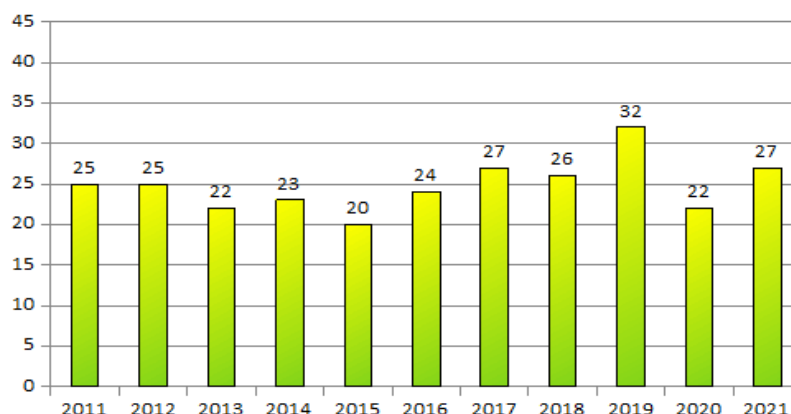
2 319 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département



(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
Source : DGAMPA/SDNUM

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
Source : DGAMPA/SDNNUM

27 femmes marins-pêcheurs sont identifiées dans le département



52 marins-pêcheurs étrangers
dont
36 originaires de l'Union européenne

511 441
jours travaillés
sont comptabilisés
en 2021

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Les pêches maritimes participent à la vitalité économique et sociale du département. La filière assure le quart de l'approvisionnement national de pêche fraîche et permet à la Bretagne de figurer parmi les principales régions de pêche européenne. Richesse et diversité de métiers s'y déploient, de la petite pêche du jour et côtière à la pointe bretonne, aux marées hauturières dans les eaux européennes (Irlande et Grande Bretagne), jusqu'aux captures de

la grande pêche concarnoise au thon tropical, en Atlantique et dans l'océan Indien.

En 2021, la reprise d'abord poussive, a vu l'activité progressivement se relancer au sortir du printemps, avec des flottilles se réinstallant dans leurs rotations normales à la mer, et un marché resté solide au second semestre.

Source : DDTM/DML 29

Hors criée

Le total des captures de thon tropical effectuées dans l'océan Atlantique et en océan Indien par les armements de Concarneau s'élève à 120 000 tonnes.

Des ventes directes entre pêcheurs et transformateurs (notamment sardine, thon germon) complètent la production vendue en criée.

31 navires goémoniers sont autorisés pour la pêche des algues. Leur production s'élève à 68 000 tonnes de laminaires (50 000 tonnes de *digitata* et 18 000 tonnes d'*hyperborea*).

L'estimation du hors criée s'élève à 67 030 tonnes pour une valeur de 20,03 millions d'euros.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Ventes en criées

Commercialisation totale :
38 994 tonnes (5,46 %)
148,71 millions d'euros (23,20 %)
3,81 €/kg (16,82 %)

L'activité des ports finistériens connaît une belle augmentation (+ 5 %).

Seuls les ports de Douarnenez et de Saint-Guénolé sont en baisse.

La vente à distance est très développée dans les criées du département (de 68 à 90 % selon les criées).

Les résultats des criées 2021	Quantité (tonnes)	Variation 2021/2020 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2021/2020 (%)	Prix moyen (€/kg)
Roscoff	4 431	9,65	20,32	29,92	4,59
Brest	1 831	10,57	10,52	32,16	5,75
Douarnenez	9 445	-1,35	8,02	5,11	0,85
Audierne	1 055	18,14	9,14	36,21	8,66
Saint-Guénolé	2 832	-33,65	8,65	1,29	3,05
Guilvinec	13 584	11,91	60,49	21,64	4,45
Loctudy	2 540	26,56	11,37	30,39	4,48
Concarneau	3 276	36,56	20,20	28,01	6,17

Criée de Roscoff



Commercialisation totale :
4 431 tonnes (9,65 %)
20,32 millions d'euros (29,92 %)
4,59 €/kg (4,59 %)

Les résultats de la criée sont en progression par rapport à 2020, mais le total des ventes ne retrouve pas son niveau d'avant crise.

La baudroie reste l'espèce phare. Elle est commercialisée entière, en filet ou en queue. Ses apports et son prix moyen sont néanmoins orientés à la baisse.

Contrairement à 2020, le turbot figure à nouveau parmi les espèces principales.

Le homard est la dixième espèce en valeur (0,50 million d'euros pour 20 tonnes vendues en criée).

La production provient essentiellement de chalutiers, suivis des fileyeurs puis des dragueurs.

La criée compte 84 acheteurs. Les ventes à distance sont d'environ 80 %.

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
BAUDROIE	999	23	5,58	27	5,58
MERLAN	604	14	1,48	7	2,46
ÉGLEFIN	443	10	1,02	5	2,30
RAIE LISSE dite BLONDE	278	6	0,75	4	2,71
PETITE ROUSSETTE	161	4	0,09	0,42	0,53
MERLU COMMUN	137	3	0,42	2	3,09
TOURTEAU	131	3	0,72	4	5,51
GRONDIN ROUGE	110	2	0,09	0,45	0,83
TURBOT	107	2	1,93	9	18,11
RAIE FLEURIE	103	2	0,22	1	2,12

Au niveau national, la criée occupe la 11^{ème} place des criées françaises en valeur et le premier rang pour la commercialisation de barbue, le tourteau et le turbot par les navires français.

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

Criée de Brest



Commercialisation totale :
 1 831 tonnes (10,57 %)
 10,52 millions d'euros (32,16 %)
 5,75 €/kg (19,45%)

La criée a réalisé une très bonne année 2021.

77 acheteurs étaient agréés en 2020, dont 47 ma-reyeurs* et 19 poissonniers.

À noter le retour de la langouste rouge (15,6 tonnes vendues pour 0,85 million d'euros €).

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
BAUDROIE	348	19	1,90	18	5,47
ARAIGNÉE DE MER	312	17	0,67	6	2,16
COQUILLE SAINT JACQUES	154	8	0,87	8	5,66
AMANDE DE MER	147	8	0,08	1	0,57
RAIE LISSE dite BLONDE	96	5	0,23	2	2,43
LIEU JAUNE	71	4	0,51	5	7,15
TOURTEAU	68	4	0,36	3	5,30
EMISSOLES	65	4	0,09	1	1,39
ROUSSETTES	59	3	0,03	0	0,58
HOMARD	48	3	1,26	12	26,42

Au niveau national, la criée occupe la 22^{ème} place des criées françaises en valeur et le premier rang pour la commercialisation d' araignée de mer et de homard.

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

Crée de Douarnenez

Le tonnage baisse légèrement après l'année record 2020. Néanmoins, la valeur en criée augmente.

La sardine a été bien présente, et malgré une très faible diminution des apports, son prix moyen a augmenté.

La quasi totalité de la production vendue en criée provient des 25 bolincheurs* qui y ont débarqué leur production (contre 20 en 2020).

La CCI enregistre 8 373 tonnes de produits vendus hors criée pour 17 millions d'euros. Le prix moyen passe de 1,63 €/kg en 2020 à 2,03 €/kg en 2021. Cette

Sources : CCI métropolitaine Bretagne Ouest ; INSEE Dossier Normandie, De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche, mars 2017

Commercialisation totale :

9 445 tonnes (-1,35 %)

8,02 millions d'euros (5,11 %)

0,85 €/kg (6,14%)

hausse s'explique par l'augmentation des apports de thon, l'arrivée de nouveaux navires espagnols et la baisse des apports de sardine. Si des navires irlandais participent à la campagne de thon, des navires basques et turballais ont aussi débarqué leur production en fin de campagne, comme en 2020. 40 navires espagnols ou franco-espagnols et 3 navires belges ont fréquenté le port.

La pêche locale approvisionne les conserveries de Douarnenez qui offrent à la ville 770 emplois (60 % des emplois portuaires) pour 63 millions d'euros de richesse, soit plus de 80 % du chiffre d'affaires dégagé par le port, hors pêche.

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
SARDINE COMMUNE	9293	98	8	94	0,81
TOURTEAU dit CRABE	67	1	0,26	3,20	3,86
MAQUEREAU COMMUN	35	0,37	0,05	0,58	1,32
CHINCHARD COMMUN	21	0,22	0,01	0,17	0,63
PAGEOT COMMUN	11	0,12	0,05	0,60	4,22
DORADE ROYALE	6	0,07	0,07	0,88	11,16
ANCHOIS COMMUN	3	0,03	0,00	0,03	0,72
SAR COMMUN	2	0,02	0,01	0,13	4,39

Au niveau national, la criée occupe la 29^{ème} place des criées françaises en valeur et le premier rang pour la commercialisation de sardine (50 % de la production française).

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Crée de d'Audierne

Le port se caractérise habituellement par des espèces nobles à forte valeur ajoutée (notamment bar de ligne, baudroie). Le tonnage en hausse permet de retrouver les chiffres de 2019. La valeur a fortement augmenté grâce à la langouste rouge avec plus de 20 tonnes vendues en criée pour un prix moyen de 46 €/kg. Le pagre de ligne connaît lui aussi une hausse significative.

Commercialisation totale :

1 055 tonnes (18,14 %)

9,14 millions d'euros (36,21 %)

8,66 €/kg (15,36 %)

98,56 % des achats y sont réalisés à distance.

La criée est approvisionnée majoritairement par les fileyeurs et ligneurs pratiquant la pêche côtière*. 51 navires la fréquentent.

104 acheteurs y sont agréés.

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
LIEU JAUNE	222	21	1,84	20	8,26
BAUDROIE	121	12	0,73	8	6,01
RAIE DOUCE	121	11	0,32	4	2,68
BAR COMMUN OU EUROPÉEN	80	8	1,36	15	17,10
PAGRE COMMUN	51	5	0,97	11	18,87
VIEILLE COMMUNE	43	4	0,05	0,52	1,12
RAIE LISSE dite BLONDE	36	3	0,10	1	2,84
MERLAN	36	3	0,15	2	4,30
PIEUVRE, POULPE	30	3	0,22	2	7,31
ÉMISSOLES	30	3	0,04	0,48	1,48

Au niveau national, la criée occupe la 25^{ème} place des criées françaises en valeur et le premier rang pour la commercialisation de lieu jaune et du pagre commun. *Source : FranceAgriMer/VISIOMer*

Criée de Saint-Guérolé (Penmarc'h)

Commercialisation totale :

2 832 tonnes (-33,65 %)
8,65 millions d'euros (1,29 %)
3,05 €/kg (52,72 %)

Les apports chutent mais le chiffre d'affaires augmente grâce à une bonne valorisation des produits commercialisés. Le prix moyen a en effet été très élevé pour une majorité d'espèces et pas seulement celles qui sont en baisse de tonnage.

Le poisson bleu* est en net recul (-50 % en tonnage), confirmant la tendance 2020. La pêche de poulpe s'est intensifiée à compter du second semestre.

La CCI enregistre 2 223 tonnes de produits vendus hors criée pour 6,2 millions d'euros.

La criée est approvisionnée majoritairement par les bolincheurs*. 75 producteurs y vendent le produit de leur pêche.

95 acheteurs fréquentent la criée.

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
SARDINE COMMUNE	1501	53	1,24	14	0,83
PIEUVRE, POULPE	153	5	1,03	12	6,73
PETITE ROUSSETTE	67	2	0,02	0,28	0,36
MERLU COMMUN	56	2	0,21	2	3,81
LANGOUSTINE	54	2	0,63	7	11,61
ÉMISSOLE	54	2	0,08	1	1,46
LIEU JAUNE	50	2	0,35	4	6,90
ANCHOIS COMMUN	47	2	0,03	0,36	0,65
SOLE COMMUNE	43	2	0,75	9	17,64
MERLAN	43	2	0,17	2	3,95

Au niveau national, la criée occupe la 26^{ème} place des criées françaises en valeur.

Crée du Guilvinec

Commercialisation totale :
13 584 tonnes (11,91 %)
60,49 millions d'euros (21,64 %)
4,45 €/kg (8,61 %)

Les six premiers mois ont été fortement impactés par le confinement. Le prix moyen était en baisse. La filière était en crise surtout pour la pêche hauturière. Le second semestre a permis de retrouver des volumes et un marché très favorable. La campagne de thon a été très bonne avec une bonne valorisation. L'abondance de poulpe a aussi conforté les résultats.

La cellule commerciale de la criée, suspendue au premier semestre, a traité 800 tonnes de produits.

La CCI enregistre 296 tonnes de produits vendus hors criée pour 1 million d'euros.

La criée est approvisionnée majoritairement par les hauturiers : 48 navires hauturiers et 30 navires armés à la pêche côtière* y vendent le produit de leur pêche.

Les huit mareyeurs du Guilvinec représentent 1/3 des achats de la criée qui comptait 134 acheteurs en 2020.

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
BAUDROIE	4305	32	22,19	37	5,15
RAIE FLEURIE	1162	9	2,24	4	1,93
CARDINE FRANCHE	949	7	3,52	6	3,71
ÉGLEFIN	823	6	2,02	3	2,46
THON GERMON	708	5	2,04	3	2,88
MERLU COMMUN	634	5	1,84	3	2,89
LANGOUSTINE	589	4	7,40	12	12,57
CONGRE	551	4	0,71	1	1,29
ÉMISSOLE	330	2	0,42	1	1,26
PIEUVRE, POULPE	256	2	1,65	3	6,46

Au niveau national, la criée occupe la 1^{ère} place des criées françaises en valeur et le premier rang pour la commercialisation de la baudroie, de la cardine, du congre, de divers raies, de l'églefin et de raie douce.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Crée de Loctudy

Commercialisation totale :
2 540 tonnes (26,56 %)
11,37 millions d'euros (30,39 %)
4,48 €/kg (3,14 %)

Après cinq premiers mois impactés par la crise sanitaire, les cours et les tonnages ont retrouvé des valeurs normales à partir de juin.

Le tonnage de langoustine vivante reste stable. À partir de septembre, de nombreux canots se sont détournés des pêcheries traditionnelles pour pê-

cher essentiellement du poulpe. La saison de coquilles Saint-Jacques a été annulée par manque de ressource, essentiellement à cause du poulpe.

La criée est approvisionnée majoritairement par des navires hauturiers. Plusieurs sardiniers ont vendu à Loctudy.

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
BAUDROIE	490	19	2,43	21	4,95
ÉGLEFIN	263	10	0,61	5	2,33
CARDINE FRANCHE	205	8	0,57	5	2,80
PIEUVRE, POULPE	187	7	1,36	12	7,30
LANGOUSTINE	155	6	1,46	13	9,43
SARDINE COMMUNE	142	6	0,15	1	1,03
MERLU COMMUN	141	6	0,42	4	3,00
RAIE FLEURIE	123	5	0,21	2	1,67
PETITE ROUSSETTE	116	5	0,04	0,39	0,38
PLIE	101	4	0,21	2	2,12
SOLE COMMUNE	63	2	1,15	10	18,25

Au niveau national, la criée occupe la 20^{ème} place des criées françaises en valeur.

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

Criée de Concarneau



Commercialisation totale :
 3 276 tonnes (36,56 %)
 20,20 millions d'euros (28,01 %)
 6,17 €/kg (- 6,29 %)

Alors que la production de langoustine, de sardine et de poulpe augmente, tout comme leur prix moyen, il faut noter la baisse significative des apports d'araignées, de coquille Saint-Jacques des Glénan et du lieu jaune.

La CCI enregistre 667 tonnes de produits vendus hors criée pour 1 million d'euros.

La criée est approvisionnée majoritairement par les navires armés à la pêche côtière*. Viennent ensuite les bolincheurs et les hauturiers.

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
SARDINE COMMUNE	624	19	0,53	0,03	0,85
LANGOUSTINE	612	19	7,58	0,38	12,39
PIEUVRE, POULPE	476	15	3,23	0,16	6,78
ÉGLEFIN	189	6	0,53	0,03	2,78
MERLU COMMUN	171	5	0,64	0,03	3,73
CARDINE FRANCHE	115	4	0,38	0,02	3,32
BAUDROIE	113	3	0,68	0,03	6,01
LIEU JAUNE	103	3	0,95	0,05	9,27
MAQUEREAU COMMUN	65	2	0,18	0,01	2,73
BAR COMMUN OU EUROPÉEN	63	2	0,97	0,05	15,42

Au niveau national, la criée occupe la 12^{ème} place des criées françaises en valeur.

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

La pêche à pied professionnelle

44 permis nationaux de pêche à pied ont été délivrés par l'administration pour la saison 2021/2022.

107 licences de pêche à pied professionnelle sont délivrées dans le Finistère.

171 tonnes en 2021 : cette estimation du tonnage pêché à pied sur les gisements du Finistère comprend 140 tonnes de tellines (baie de Douarnez et baie d'Audierne), 22 tonnes de palourdes et 8 tonnes de coques (dont gisement de Locquirec commun aux Côtes-d'Armor et au Finistère).

La récolte des algues de rive est estimée à 2 700 tonnes en 2021, assurée par 59 entreprises récoltantes, soient 176 récoltants autorisés sous régime de licences du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins* : 118 autorisés à l'année et 58 saisonniers. Une douzaine d'embarcations est utilisée pour le déplacement et le transport de ces récoltes le long du littoral.

Source : DDTM/DML 29

Les structures professionnelles de la pêche

- Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* a son siège à Ergué-Gabéric.

- Le Finistère accueille deux organisations de producteurs : Les Pêcheurs de Bretagne (673 navires adhérents en Bretagne et Loire-Atlantique) et Orthongel qui regroupe la totalité de la flottille nationale de pêche thonière tropicale (3 adhérents).

- Des coopératives d'avitaillement*, une coopérative éclosion-repeuplement des gisements coquilliers au Tinduff et des structures assurant une mission de gestion et d'assistance comptable sont présentes le long du littoral. Une dizaine de cabinets d'expertise

comptable et de centres de gestion sont plus spécialisés auprès des armements et des entreprises à la pêche artisanale.

- L'Association des directeurs et responsables de halles à marée, basée à Quimper gère le service de prévision des apports au profit des criées, Prévapport (cf page 27).

- L'Association bretonne des acheteurs des produits de la pêche (Abapp) gère les cautionnements des acheteurs et réalise les transactions financières sous les criées bretonnes, de Cancale à Quiberon.

La valorisation de la production

130 opérateurs implantés dans le département participent à la valorisation de la production et la conquête des marchés, comprenant les activités du mareyage* et la transformation-conserveries.

La filière investit également le segment des biotechnologies, et une quarantaine d'entreprises sont plus particulièrement investies dans la valorisation des algues marines. *Source : DDTM/DML 29*

L'aquaculture marine

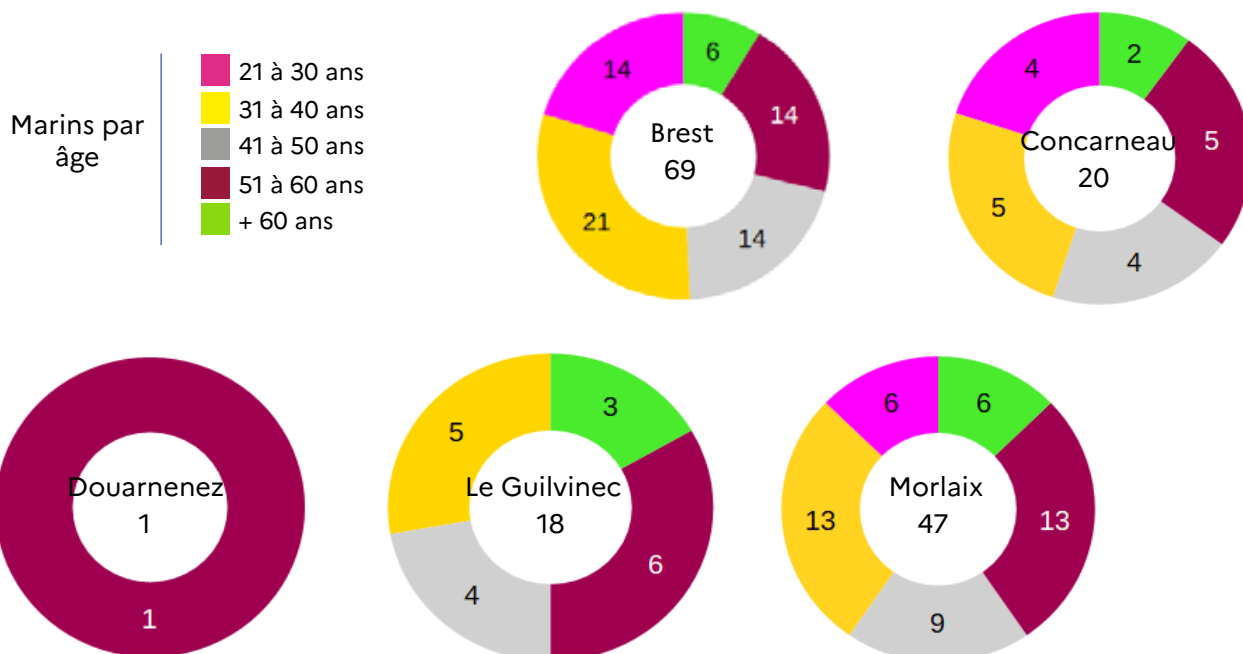
Les concessions

1 444 concessions sont accordées à 236 concessionnaires.

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Audierne	8	2	2
Brest	540	541	79
Concarneau	217	298	35
Douarnenez	16	5	6
Le Guilvinec	123	257	28
Morlaix	540	723	86
TOTAL	1 444	1 826	236

Source : DDTM/DML 29

68 navires⁽¹⁾ aquacoles immatriculés et 155 marins⁽²⁾ identifiés



2 marins étrangers non originaires de l'Union européenne

23 femmes sont identifiées dans le département

La production

La conchyliculture* est la principale activité des cultures marines sur le département, pour une production qui peut être estimée à 10 200 tonnes/an dont 9 000 tonnes d'huîtres, 1 100 tonnes de moules, et une production complémentaire de coques et palourdes. Un élevage d'ormeaux est aussi présent

dans le département.

31 concessionnaires sont recensés en algoculture* pour 300 ha concédés, dont 8 entreprises plus spécialisées touchant à la culture d'algues alimentaires.

Source : DDTM/DML 29, quantités estimées sur la base des informations communiquées par le CRC* Bretagne Nord sur la production en 2013 ramenée aux concessions (cadastre)

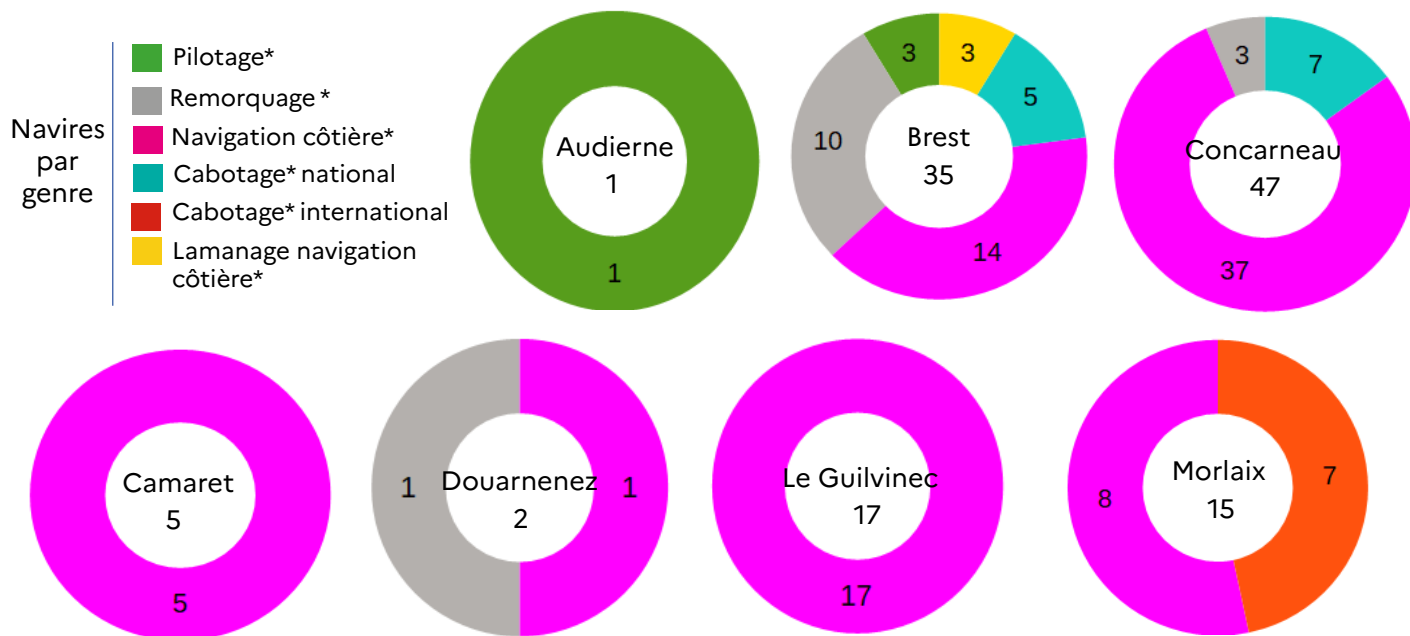
(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine. Source : DGAMPA/SDNUM

Le transport maritime

122 navires immatriculés⁽¹⁾

Répartition par genre de navigation



Source : DGAMPA/SDNUM

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

La compagnie Brittany Ferries (BAI, siège social à Roscoff) est un armement important dans le Finistère. Elle compte un effectif d'environ 1 600 marins pour une moyenne de 2 474 employés. Fin 2021, elle a réceptionné son nouveau navire, le Salamanca, le premier de sa flotte à être alimenté au gaz naturel liquéfié (GNL)* et a confirmé une amorce de reprise d'activité pour 2022. Son centre de formation Atalante, à Saint-Malo, est utilisé pour former le personnel sur simulateur GNL*. À l'horizon 2025, cinq nouvelles unités devraient avoir rejoint sa flotte propulsées au GNL* ou hybrides GNL/électrique.

Parmi les autres compagnies ayant leurs sièges sociaux dans le département :

- Penn-Ar-Bed, filiale de Kéolis, qui bénéficie d'une délégation de service public du conseil régional de Bretagne, dessert trois îles de la pointe du Finistère (Ouessant, Molène et Sein). Elle exploite six navires.
- Le GIE Vedettes de l'île de Batz, groupement privé qui assure la desserte passagers de l'île.

- Vedettes de l'Odet qui organise des croisières sur la rivière de l'Odet et vers les îles Glénan.
- La compagnie Morlenn Express qui gère la liaison pour le compte de la Marine nationale entre Brest et Le Fret en presque île de Crozon.
- Une compagnie privée assure la liaison transrade à Brest en saison, de même que des liaisons vers les îles.
- Trois bacs piétons : Ile Tudy/Loctudy, le passage Lanriec/ville close à Concarneau et Bénodet/Sainte-Marine en saison.

Ont aussi leur siège dans le Finistère :

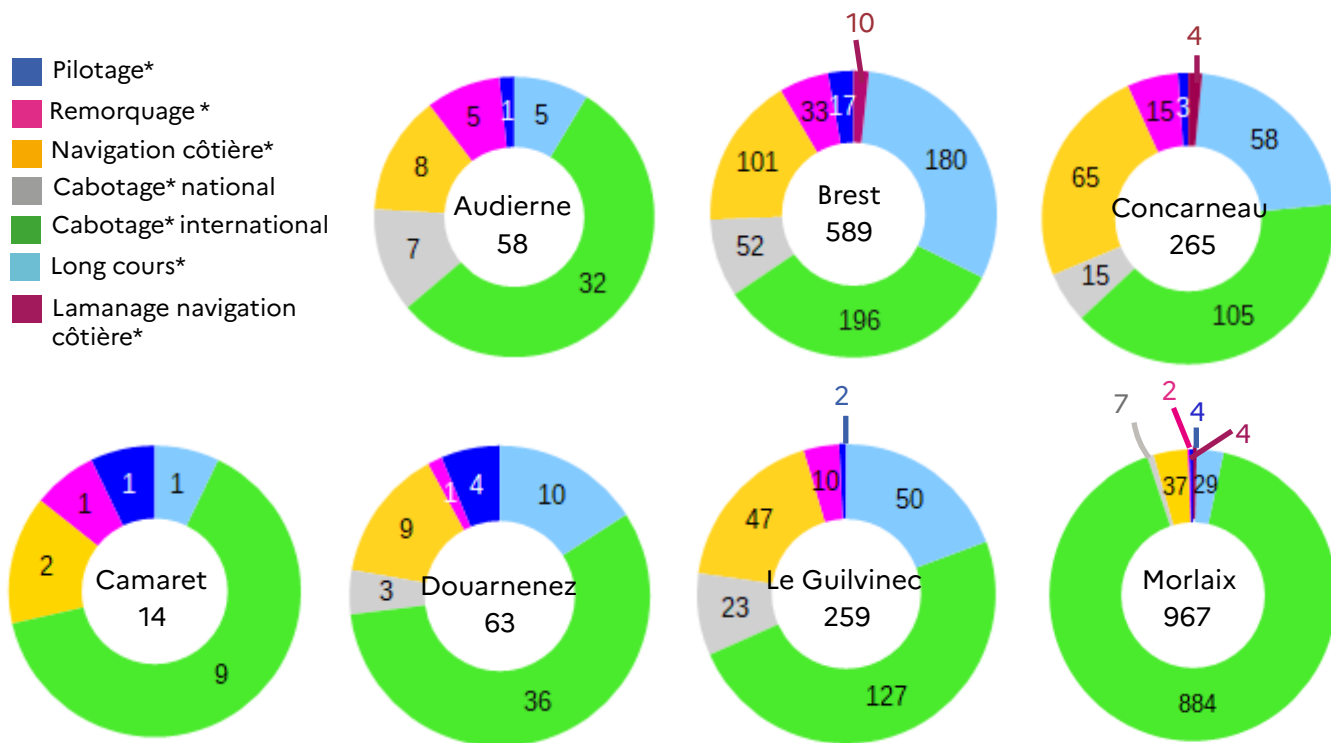
- l'Armement des phares et balises (APB) du secrétariat d'État chargé de la Mer.
- Orange marine pour les câblers de France Télécom.
- Genavir est une société par actions simplifiée unipersonnelle dont l'associé unique est l'Ifremer. Genavir est aujourd'hui l'opérateur principal de la Flotte océanographique française.



2 215 marins identifiés⁽¹⁾

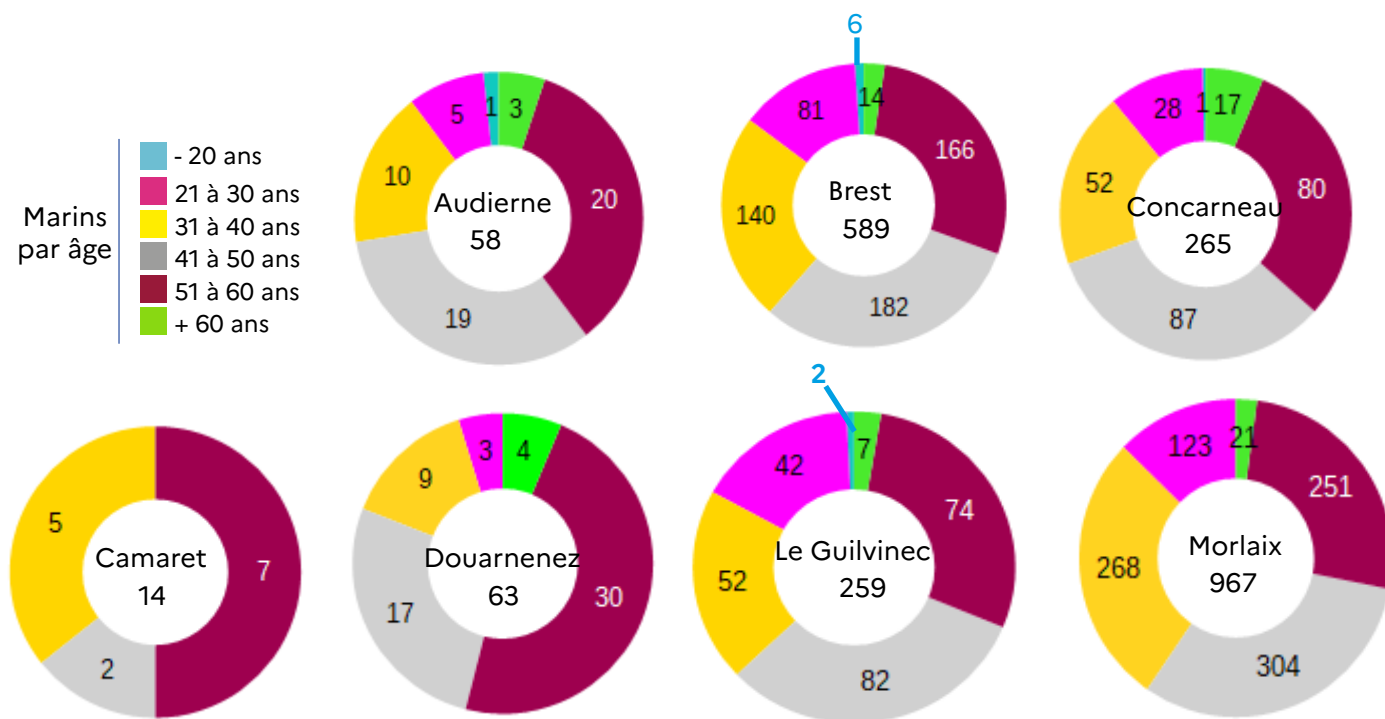
Répartition par genre de navigation

- Marins par genre
- Pilotage*
 - Remorquage *
 - Navigation côtière*
 - Cabotage* national
 - Cabotage* international
 - Long cours*
 - Lamanage navigation côtière*



Répartition par des marins par âge

- Marins par âge
- - 20 ans
 - 21 à 30 ans
 - 31 à 40 ans
 - 41 à 50 ans
 - 51 à 60 ans
 - + 60 ans

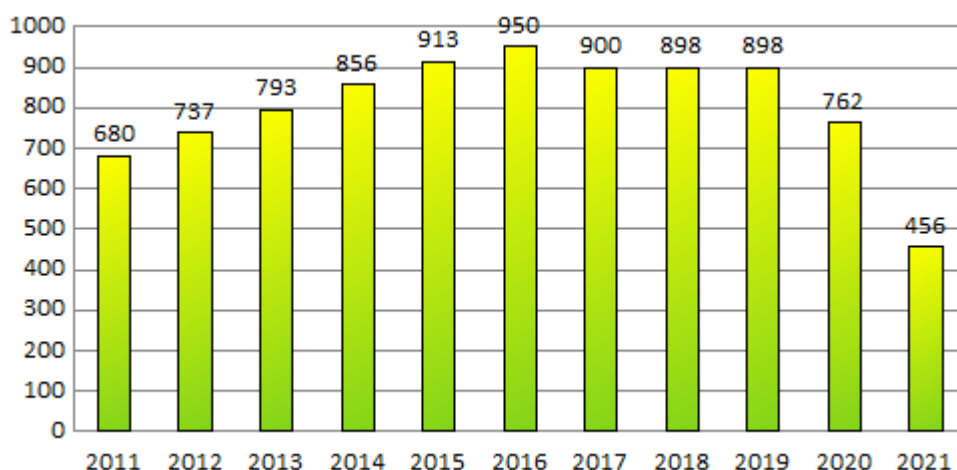


32 marins étrangers
dont
8 originaires de l'Union européenne

295 619
jours travaillés
sont comptabilisés
en 2021

(1) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
Source : DGAMPA/SDNUM

456 femmes sont identifiées dans le département



Source : DGAMPA/SDNUM

L'importance numérique des femmes marines est liée à l'activité de Brittany Ferries. Certains emplois non traditionnellement marins (par exemple les postes d'hôtesse ou de personnels d'entretien) sont occupés par du personnel identifié comme marin.

Trafic des ports de commerce : un bilan tout en nuances

Avec 134 262 tonnes, le trafic des marchandises du port de Roscoff fléchit de 16 % par rapport à 2020 (-69 % par rapport à 2019). Ce sont les marchandises transportées par les ferries qui baissent.

2 630 898 tonnes de marchandises ont transité par le port de Brest (2 % de hausse). Le trafic est majoritairement constitué de produits pétroliers raffinés (34 % du total, en augmentation), suivis des produits de l'agriculture (21 % du total), de produits alimentaires (14 % du total), des minerais et métaux de base (12 % du total, en augmentation) et de matières premières secondaires (9 % du total, en augmentation). Le port a intégré le réseau central transeuropéen de transport (RTE-T), programme de développement des infrastructures de transport de l'Union européenne.

À Roscoff, le nombre de passagers transportés par les ferries s'établit à 50 890, soit une diminution de 23 % par rapport à 2020 et de 88 % par rapport à 2019.

Le secteur des ferries reste très touché par la crise sanitaire (confinement, mesures de distanciation et limitations de circulation ou isolement obligatoire imposés par les États), mais aussi par les tensions dues

au Brexit. Dans ce cadre, l'État se mobilise fortement pour accompagner Brittany Ferries (prêt garanti par l'État, puis subvention et abandon de créance dans le cadre de l'autorisation donnée par la Commission européenne). L'entreprise est également soutenue par les Régions Bretagne et Normandie. Elle a établi en 2021 un plan de redressement quinquennal. Elle a annoncé l'ouverture d'une nouvelle ligne France - Irlande pour répondre à l'augmentation de fret et la signature d'une lettre d'intention pour un partenariat commercial avec CMA CGM, permettant des complémentarités pour le transport de fret.

Avec une hausse de la fréquentation touristique, la saison estivale a connu une forte fréquentation pour les compagnies côtières.

Côté croisière, le port de Roscoff a accueilli un seul paquebot avec 100 croisiéristes (entrées + sorties). Celui de Brest a accueilli dix escales de paquebots avec 8 495 croisiéristes (entrées + sorties). Le navire de croisière Europa (198 mètres de long) a aussi fait escale à Concarneau.

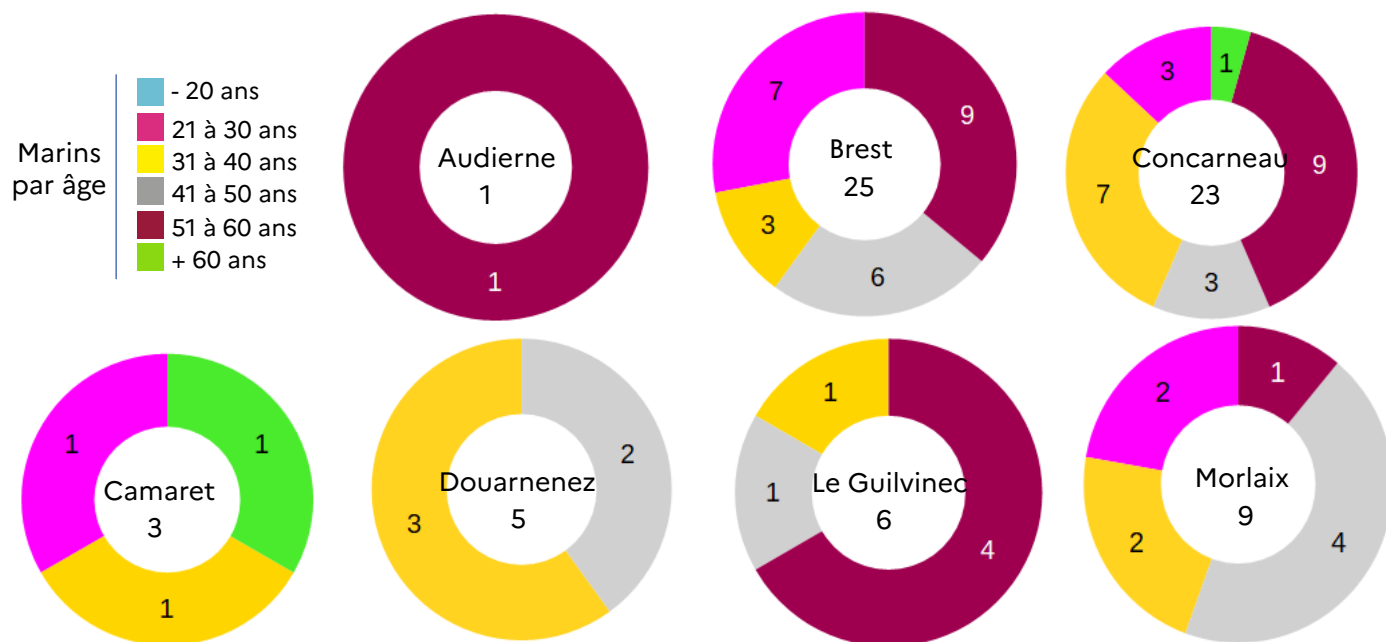
Sources : Conseil régional de Bretagne ; Brittany ferries

Les pilotes des stations de pilotage* de Roscoff et de Brest-Concarneau-Odet ont réalisé 1 431 mouvements de navires.



La plaisance professionnelle

72 marins identifiés⁽¹⁾



Parmi les 72 marins identifiés, 53 travaillent en navigation côtière* et 10 au long cours*.

14 femmes sont identifiées dans le département

18 navires⁽²⁾ sont armés* en plaisance professionnelle dans le Finistère.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGAMPA/SDNUM

La plaisance , les loisirs nautiques et la pêche de loisir

87 261 bateaux de plaisance immatriculés

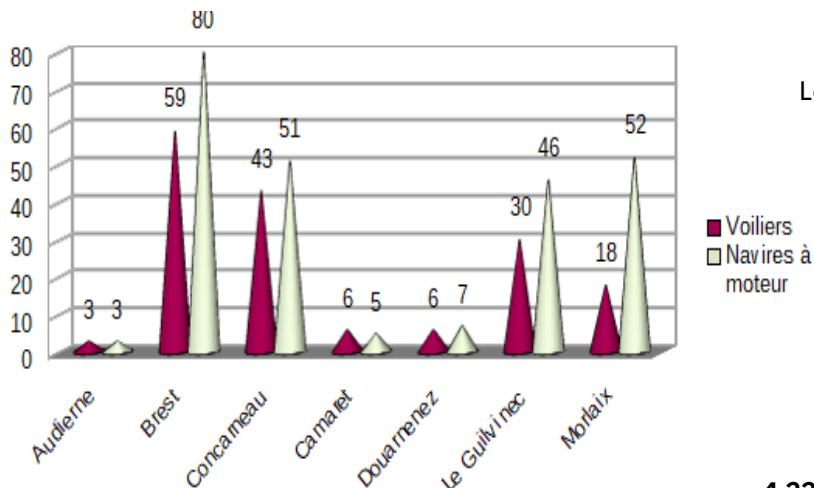
	Nombre de bateaux de plaisance immatriculés
Morlaix	12 922
Brest	30 364
Camaret	4 563
Audierne	2 977
Douarnenez	4 583
Le Guilvinec	14 270
Concarneau	17 582

Le nombre de bateaux de plaisance connaît une légère diminution : 0,2 % par rapport à 2020.

Le département compte : 61 % de bateaux à moteur. 8 % de la flotte métropolitaine.

Les bateaux de moins de 5 mètres représentent 48 à 61 % du total selon le quartier* d'immatriculation.

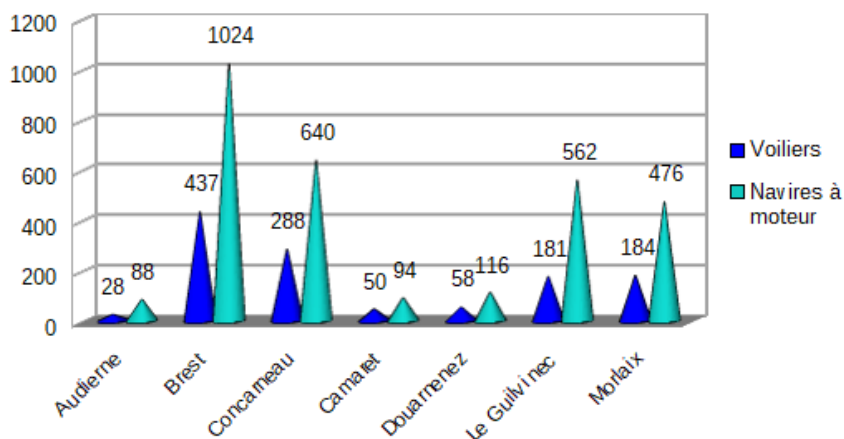
409 premières immatriculations



Le nombre de premières immatriculations augmente de 30 %.

Le nombre de mutations de propriété augmente de 14 %.

4 226 mutations de propriété



Les permis mer

52 bateaux-écoles sont agréés par l'administration dans le département.

3 268 plaisanciers ont obtenu un permis côtier et 119 une extension hauturière.

Source : DDTM/DML 29

La pêche de loisir

171 autorisations de pose d'un filet fixe* ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*. Ces autorisations sont réparties ainsi :

- Morlaix : 46 (de Locquirec à Plonévez-Lochrist),
- Brest : 23 (de Goulven à Pont-de-Buis-Les-Quimerch),
- Douarnenez : 11 (de Saint-Segal à Poullan-sur-mer),
- Audierne : 30 (de Beuzec-Cap-Sizun à Tréogat),
- Guilvinec : 67 (de Tréguennec à Benodet).

Source : DDTM/DML 29

La DIRM NAMO délivre quant à elle les autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge pour les navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

225 manifestations nautiques ont été enregistrées

auprès de l'administration maritime.

Source : DDTM/DML 29



Les retombées économiques du nautisme

Secteur	Nombre d'acteurs	Emplois	Chiffre d'affaires (M€)	Retombées indirectes (M€)
Ports de plaisance	76	109	13,5	4
Sports nautiques et de bord de mer	244	616	52,6	23
Industries, commerces et services	483	2 203	269,3	335

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

Dans le seul pays de Brest, 785 emplois sont recensés dans le nautisme (320 établissements, dont 70 associations, principalement de petite taille : 95 %

ont moins de 10 salariés).

Source : L'économie maritime du bassin de Brest - ADEUPa / CCIMBO Brest, novembre 2018

L'industrie navale

« Avec 500 emplois dans la réparation navale, le port de Brest est le premier port français de réparation navale civile, activité représentée par les entreprises Damen et Navtis ». Cela représente 24 % des emplois portuaires.

Source : Insee Dossier Normandie, De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche, mars 2017

L'Interprofession du port de Concarneau (IPC) regroupe 50 entreprises de la navale civile pour 1 500 emplois directs et 400 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'IPC assure la promotion des entreprises et soutient les projets structurants du port.

Source : IPC

Le port de Brest doit accueillir la fabrication des fondations des éoliennes du futur parc en mer de Saint-Brieuc. Les éléments fabriqués sont les pièces des parties hautes et basses de ces fondations. Au total, plus de 35 000 tonnes d'acier vont être assemblées dans les ateliers de Navantia-Windar et dans les usines des sous-traitants bretons. 250 emplois équivalent temps plein seront mobilisés pour la fabrication de ces éléments. L'assemblage des mâts d'éoliennes y sera également réalisé.

Source : Région Bretagne

La formation maritime et la recherche

Le département compte de nombreuses structures de formation et de recherche axées sur le maritime.

143 élèves en formation initiale ont été accueillis dans le secondaire au lycée professionnel maritime du Guilvinec. L'établissement assure des formations pour la pêche, le commerce et le mareyage, dont un BTS pêche et gestion de l'environnement marin (PGEM).

Le Centre européen de formation continue maritime (CEFCM) dont le siège est à Concarneau coordonne la formation continue pour les marins professionnels notamment grâce aux plateaux techniques des lycées professionnels maritimes bretons. Il dispose d'un site à Lorient.

Parmi les autres établissements à vocation maritime présents, citons également la première école de voile européenne fondée en 1947 (Les Glénans avec plus de 15 000 stagiaires par an).

Dans le supérieur, outre l'université de Bretagne Occidentale (UBO) de Brest, le Finistère accueille de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche dédié, tout ou partie, au maritime et au littoral (cf pages 70 et suivantes).

« Compte tenu de la multiplicité des acteurs des sciences marines dans le territoire, la dimension environnementale, particulièrement maritime, de la culture scientifique et technique est forte dans les événements organisés et les actions engagées. Par exemple, le Parc naturel marin d'Iroise a obtenu la création de trois aires marines éducatives pour favoriser l'éducation à l'environnement. Ce programme, porté par l'Office français de la biodiversité, a pour objectif de former les jeunes à l'écocitoyenneté et au développement durable. Trois classes d'élèves en primaire et au collège gèrent ainsi de manière participative une petite zone littorale en Iroise ».

Source : Observatoire de l'enseignement supérieur

Le pôle mer Bretagne Atlantique et l'Ifremer ont leur siège à Brest.

La zone d'emploi de Brest accueille 730 chercheurs dans 24 unités de recherche à dominante principale « mer et littoral » intervenant dans des domaines très diversifiés. Globalement, la recherche et l'enseignement supérieur emploie 1 700 personnes, dont près de 40 % des effectifs à l'Ifremer dont le siège se trouve désormais à Brest.

Source : L'économie maritime du bassin de Brest - ADEUPa / CCIMBO Brest, novembre 2018

Roscoff accueille un parc scientifique dédié

aux biotechnologies marines adossé à la station biologique marine créée en 1872.

Le Campus des industries de la mer labellisé CMQ (campus des métiers et qualifications) installé à Brest, au lycée Vauban, œuvre notamment au développement du BImer (cf page 67).

Le secteur cultures marines et coopération maritime (SPP PCM) d'AGEFOS-PME est basé à Quimper.

L'association La Touline, qui accompagne les professionnels du milieu maritime vers l'emploi et la formation, a son siège à Brest.

La sécurité maritime

La DIRM NAMO dispose de deux centres de sécurité des navires basés à Brest et Concarneau qui assurent les visites de sécurité des navires professionnels français (navires de transport et de pêche professionnelle). Des visites de sécurité de navires étrangers en escale sont aussi assurées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

903 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, espars*) sur le littoral ou en mer sont gérées par la DIRM NAMO (subdivisions des phares et balises). Le Finistère est le département qui concentre le plus de phares en France.

1 312 opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large du Finistère ont été coordonnées par les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO (Corsen et Étel) sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

940 bénévoles de la SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, sont présents dans le département. La SNSM y dispose de 56 moyens nautiques pour 28 stations permanentes.

(1) Opérations dans les ports et accès, la bande des 300 mètres des plages et les eaux territoriales

Sources : DIRM NAMO ; SNSM

Les énergies marines renouvelables

Le passage du Fromveur, au sud d'Ouessant, est depuis plusieurs années le site expérimentation d'une hydrolienne* de l'entreprise SABELLA.

Un polder dédié aux énergies marines renouvelables (EMR) a été construit sur le port

de Brest pour accueillir les entreprises du secteur intéressées.

L'Ifremer a quant à lui un bassin d'essai à Saint-Anne-du-Portzic dans la rade de Brest permettant de tester les équipements pour les EMR.

L'environnement maritime

67 hectares ont été acquis dans le Finistère en 2021 par le Conservatoire du littoral sur 24 sites.

Classement des eaux de baignade :

229 sites d'excellente qualité, 25 sites de bonne qualité, 1 site de qualité suffisante et 3 sites de qualité insuffisante.

7 ports (Morlaix, Roscoff, Brest Château, Brest Moulin Blanc, Port-la-forêt, Combrit Sainte-Marine, Mor-

gat), sont certifiés Ports propres. Roscoff est également certifié « actif en biodiversité ».

9 communes labellisées Pavillon bleu pour une ou plusieurs plages (Audierne, Clohars-Carnoët, Fouesnant-les-Glénan, Le Conquet, Moëlan-sur-mer, Plouhinec, Pouldreuzic, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon).

2 ports (Douarnenez, Morgat) sont labellisés Pavillon bleu.

Sources : Conservatoire du littoral ; ministère de la Santé et de la Prévention ; Pavillon bleu ; Ports propres